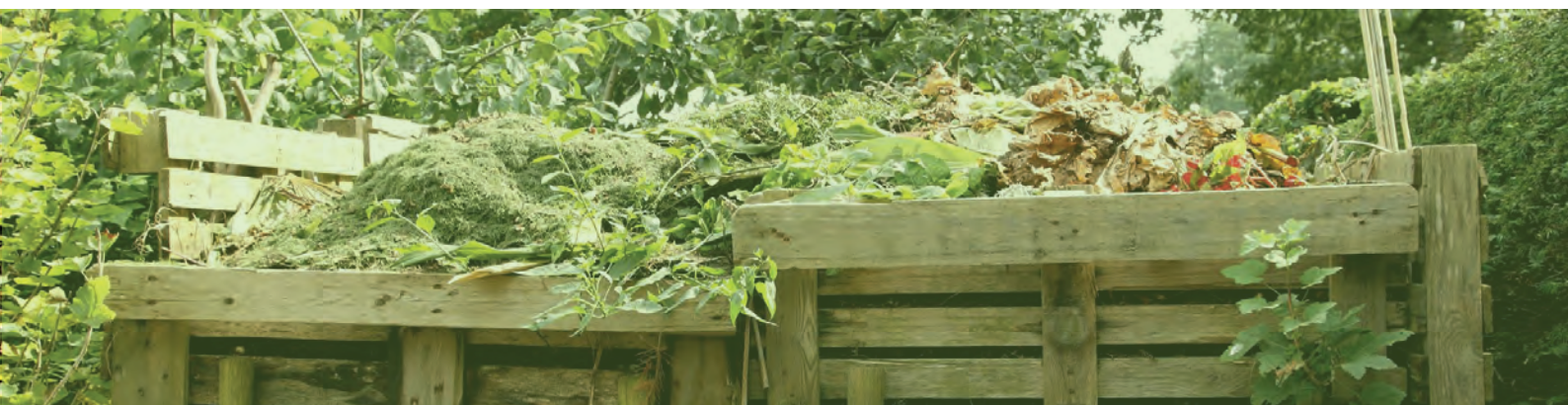




DES COLLECTIVITÉS ONT-ELLES RÉUSSI À RÉDUIRE LES APPORTS EN DÉCHETS VERTS ?

Certaines collectivités ont réussi à réduire les apports de déchets verts en déchèterie. Elles ont utilisé un faisceau d'actions de prévention, maintenu durant plusieurs années.



INTRODUCTION ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

UNE BAISSÉ DU RATIO DE DÉCHETS AU LONG COURT...

La réduction de la production de déchets verts intervient rarement de façon rapide, sauf en cas d'évènement conjoncturel (année sèche, fermeture des déchèteries au printemps dans le cadre de la crise Covid). Les actions déployées ont permis de stabiliser les ratios, pour ensuite les réduire.

TROIS COLLECTIVITÉS ONT INVERSÉ LA TENDANCE

Ces 3 collectivités ont déployé les actions suivantes : broyage des déchets verts, déploiement massif de composteurs et instauration d'un contrôle d'accès associé à un nombre de passages limités.*

*une des collectivités a mis en place un contrôle d'accès uniquement pour les professionnels

DES SOLUTIONS DIVERSES

La réduction des déchets verts s'appuie sur le foisonnement et la massification des solutions mises en œuvre. Des pistes intéressantes apparaissent aussi dans des outils éloignés du service prévention et gestion des déchets, pour réduire sur le long terme la production de déchets verts. Parmi les actions, figure l'interdiction de certaines essences dans des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des PLUi ou l'encouragement à l'éco conception des espaces verts et des jardins privés.



La production de déchets annuelle par habitant sera souvent désignée uniquement par le terme « ratio ». Il est défini de la manière suivante :

$$\text{ratio} = \frac{\text{kilogrammes de déchets produits}}{\text{nombre d'habitants}}$$

Directeur de la publication : Gaël Virlovet

Rédacteur en chef : David Corre

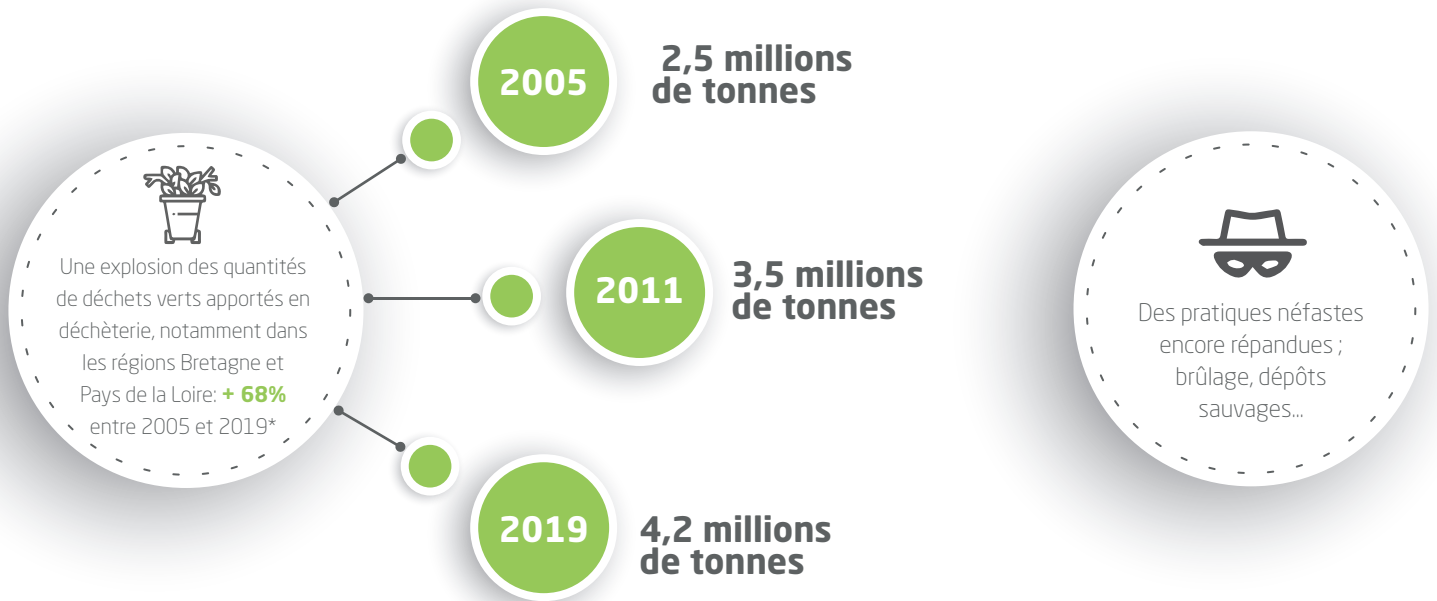
Rédactrice : Amélie Piedfer - Rédacteur appui : Colin le Calvez - Relecteur·ice·s : Maylise l'Hévéder, Aurélie Kaminski, Marc-Antoine Soullis

Mise en page et conception graphique : Elodie Mottier

Remerciements : Limoges Métropole, Rennes Métropole, Sycodem Sud-Vendée, Lannion-Trégor Communauté, Rennes Métropole, SICTOM Loir et Sarthe, Agglo du Bocage Bressuirais, Clermont Auvergne Métropole, SICTOM du Guiers, CC des Portes de la Thiérache.

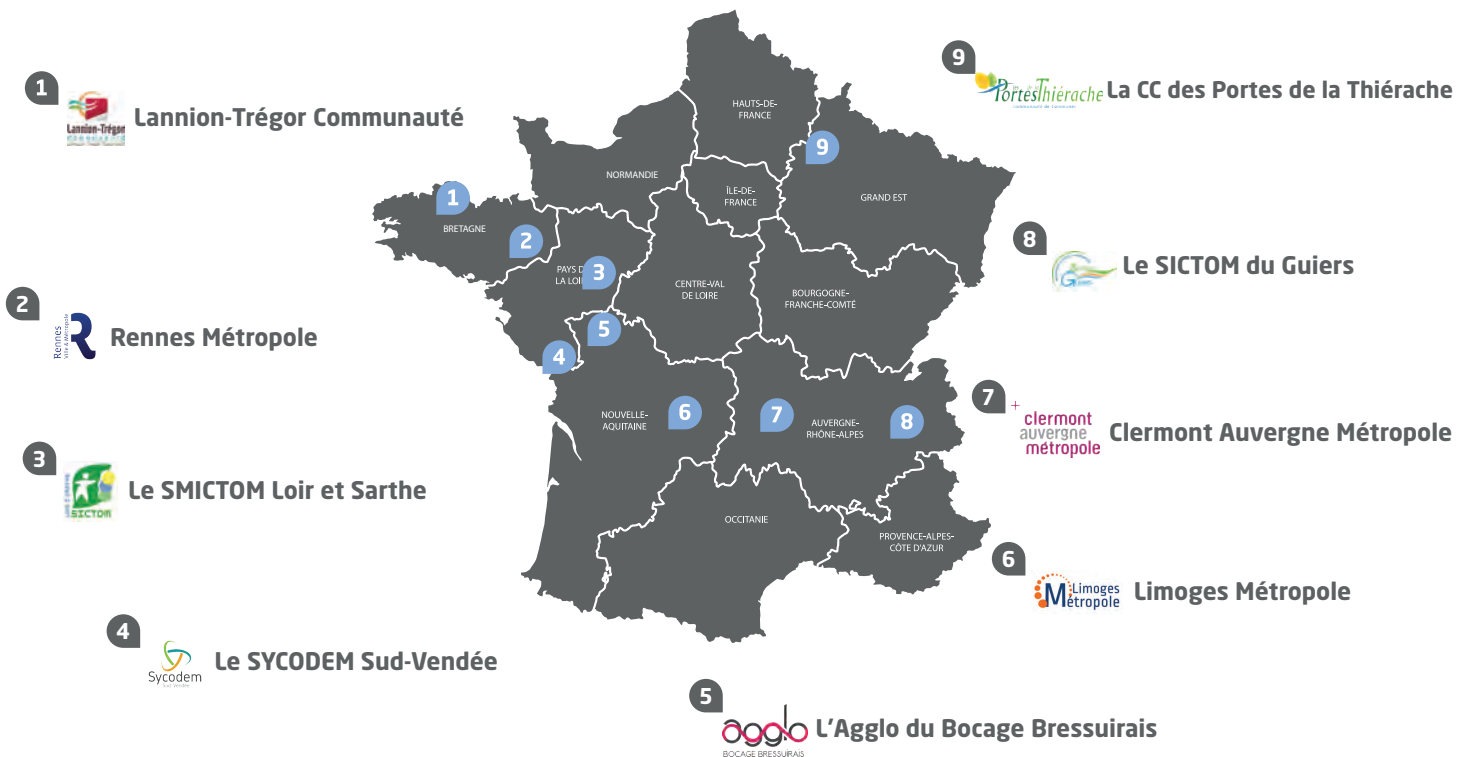
DES COLLECTIVITÉS ONT-ELLES RÉUSSI À RÉDUIRE LES APPORTS EN DÉCHETS VERTS ?

LE CONTEXTE



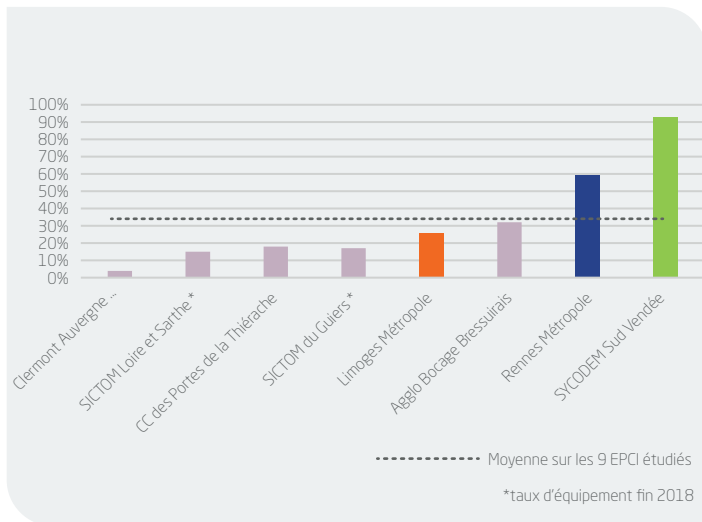
*Données SINOE®

NOUS AVONS INTERROGÉ DES COLLECTIVITÉS QUI ONT MIS EN PLACE LE CONTRÔLE D'ACCÈS



UN FAISCEAU DE PRATIQUES ANALYSÉES

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



LE CONTRÔLE D'ACCÈS



Dans les collectivités étudiées **5 sur 9** ont mis en place un contrôle d'accès en déchèterie.

Au sein de ces mêmes collectivités, **3 sur 9** ont mis en place un contrôle d'accès pour les professionnels uniquement.

LA TARIFICATION DES PROFESSIONNELS



Limoges Métropole **n'accepte pas les professionnels** dans ses déchèteries. Les autres collectivités étudiées facturent les professionnels*.

Parmi les collectivités étudiées, **6 sur 9** facturent les professionnels dès le 1^{er} mètre cube. Les tarifs varient entre 5,90€/m³ et 24,00€/m³.

*Lannion-Trégor a mis en place cette tarification courant 2020

LA SENSIBILISATION



Toutes les collectivités interrogées mènent des actions de sensibilisation parmi lesquelles :

- La communication ou la **distribution de broyat** ou de compost en déchèterie
- La diffusion de **guides** pour le compostage ou le jardinage naturel
- L'organisation d'**ateliers pratiques** sur les techniques de jardinage naturel (paillage, compostage)
- D'autres actions comme des campagnes d'affichage pour sensibiliser au broyage, la mise à disposition de livres sur le compostage ou le paillage, l'organisation de conférences ou de réunions...

Cependant aucune de ces actions n'est réalisée à grande échelle et elles ne touchent en général qu'une faible part de la population.

LE BROYAGE POUR LES PARTICULIERS

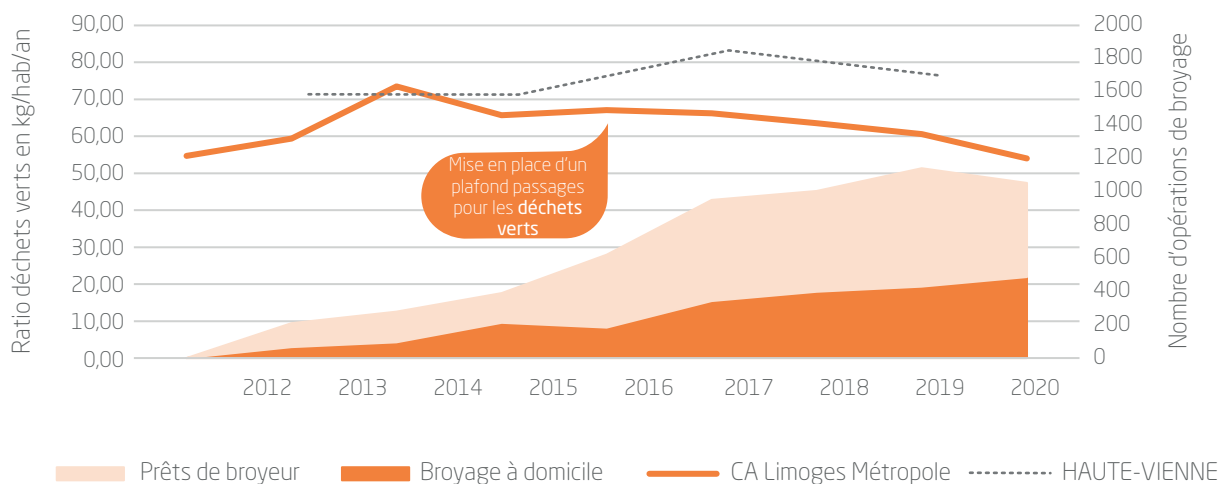
| Différentes approches | Modalités de mise en oeuvre | Collectivités |
|---|---|---|
| Location de broyeurs | Achat par la collectivité et mise à disposition par des structures conventionnées (thermique et électrique) | Rennes Métropole |
| | Achat et mise à disposition par la collectivité (thermique) | SICTOM du Guiers |
| Prêt de broyeurs thermiques et électriques | Achat par la collectivité et mise à disposition par des structures conventionnées | Rennes Métropole Limoges Métropole |
| | Prêt de broyeur par un prestataire sous convention | SYCODEM Sud-Vendée |
| Broyage à domicile | Broyage par un prestataire sous convention | Agglo 2B Lannion-Trégor Agglo Limoges Métropole |
| Broyage événementiel sur site communal | Broyage par les services techniques communaux (avec intervention de prestataire pour la sensibilisation et l'animation sur place) | SYCODEM Sud-Vendée |
| | Achat par la collectivité d'un broyeur mutualisé et organisation en partenariat avec les mairies d'opération de broyage en PAV | SICTOM du Guiers |
| Broyage en déchèterie ou plateforme de végétaux | Broyage systématique des apports en déchets verts et mise à disposition de broyat en continu | CC des Portes de la Thiérache |
| | Opérations ponctuelles de broyage sur plateforme de végétaux ou déchèterie | Rennes Métropole SYCODEM Sud-Vendée |
| Subvention d'aide à l'achat d'équipement | Subvention d'aide à l'achat d'un broyeur thermique ou électrique (20 foyers ont été équipés en 2021 pour le SICTOM Loir et Sarthe, et 214 en 2019 pour le SICTOM du Guiers) | SICTOM Loir et Sarthe SICTOM du Guiers SYCODEM Sud-Vendée |

FOCUS SUR 3 COLLECTIVITÉS QUI ONT RÉDUIT LES APPORTS DE DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE



Taux de résidences individuelles : 45%
Pluviométrie moyenne : 1024mm

ÉVOLUTION DES RATIOS DE DÉCHETS VERTS ET DU NOMBRE D'OPÉRATIONS DE BROYAGE



Des composteurs gratuits en échange d'un effort de réduction des OMR



Proposant des composteurs individuels à des tarifs préférentiels depuis 2005, Limoges Métropole remet depuis 2016 gratuitement un composteur à condition d'une réduction de volume du bac de collecte des OMR, mis à disposition du ménage. 26% des maisons sont équipées en 2021. Par ailleurs, 314 sites de compostages collectifs sont recensés en 2021 (+52 par rapport à 2020).

Plusieurs prestations de broyage



Deux solutions de broyage représentant plus de 1000 interventions par an sont réalisées auprès des habitants :

- le prêt de broyeurs électriques (prêt gratuit depuis 2016, 565 prêts en 2020),
- le broyage à domicile, effectué par un prestataire pour 18€/h (487 broyages en 2020).

En outre, des démonstrations de broyage ont lieu une à deux fois par an en déchèterie.

Subventions pour favoriser les plantes à pousser lente et aide à l'achat de broyeurs



Limoges Métropole participe à 50% dans les frais d'arrachage de haies (jusqu'à 200€) et favorise l'achat de plantes locales à pousser lente en subventionnant l'achat de certains plants. 300 demandes cumulées entre 2020 et 2021. Limoges Métropole propose une aide à l'achat d'un broyeur (30% du prix, jusqu'à 80€ d'aide), 100 à 200 demandes par an sont recensées.

Mise en place d'un plafond de 25 passages par an pour les déchets verts

Limoges Métropole a mis en place en 2016 un **plafond** - spécifique aux apports de déchets verts en déchèterie - de **25 passages** (ou 10m³ depuis 2018) par an. En cas de dépassement de l'un ou l'autre de ces seuils, l'usager est personnellement sensibilisé aux alternatives disponibles.

Interdiction d'accès aux professionnels et services communaux



Seuls les habitants du territoire peuvent accéder aux déchèteries. Les services communaux ne sont admis en déchèterie que pour déposer les déchets issus des dépôts sauvages.

Facteurs de réussite d'après Limoges Métropole =>

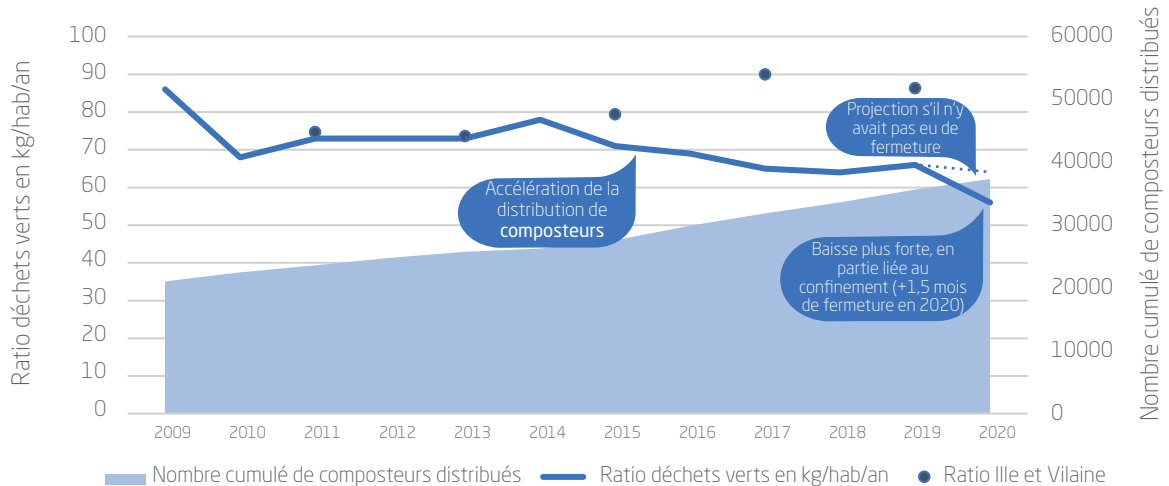
- 1/ Sensibiliser plutôt que contraindre
- 2/ Donner la possibilité à chacun de gérer ses déchets verts à son niveau
- 3/ En particulier, proposer des moyens de réduction de déchets (broyage)

FOCUS SUR 3 COLLECTIVITÉS QUI ONT RÉDUIT LES APPORTS DE DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE



Taux de résidences individuelles : 35%
Pluviométrie moyenne : 694mm

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS DISTRIBUÉS CES 11 DERNIÈRES ANNÉES



Compostage



Individuel : Rennes Métropole distribue des composteurs individuels depuis 1995. D'abord vendus au tarif de 20€, ils sont remis gratuitement aux foyers qui s'installent depuis 2015. Le taux d'équipement (basé sur les foyers potentiels) a été évalué à 52%.

Collectif : La métropole accélère le déploiement de ses aires de compostages collectifs, en passant de 382 composteurs en pied d'immeuble en 2014 à 485 en 2019 et à 500 en 2020. Rennes Métropole est aussi passée de 50 aires de compostage pour des établissements de restauration collective en 2019 à 70 en 2020. La fonction principale des composteurs collectifs est de collecter des déchets alimentaires mais ils ont néanmoins un rôle à jouer pour les déchets verts.

Broyage



30 broyeurs de trois types différents et 4 tondeuses mulching ont été achetées par Rennes Métropole et mis à disposition des usagers via des structures relais volontaires (associations, mairies...) selon des modalités qu'elles décident. Des opérations de broyage sont organisées en déchèterie, sur les plateformes de végétaux ainsi que dans des quartiers de Rennes et dans certaines communes pour sensibiliser les usagers (89 opération en 2019). L'opération «Sapin malin» a permis de broyer 10 940 sapins en 2021 soit 75 tonnes de broyat.

Tarifcation des professionnels



Les professionnels et les administrations sont soumis à la redevance spéciale. Le coût de dépôt des déchets en déchèterie est de 16€/m³ et 10€/m³ en plateforme de végétaux.

Actions de sensibilisation



Formations de compostage et jardinage zéro déchet : 30 formations sur 11 communes en 2018 - 300 habitants touchés. Animations compostage, jardinage au naturel et gestion des végétaux : 89 actions (ateliers, animations) - 1500 personnes touchées en 2021.

Une gestion différenciée historique à Rennes



La Ville de Rennes a mis en place dès les années 1980 une méthodologie de gestion différenciée des espaces verts, permettant de réduire les déchets verts en plus de favoriser la diversité.

Facteurs de réussite d'après Rennes Métropole



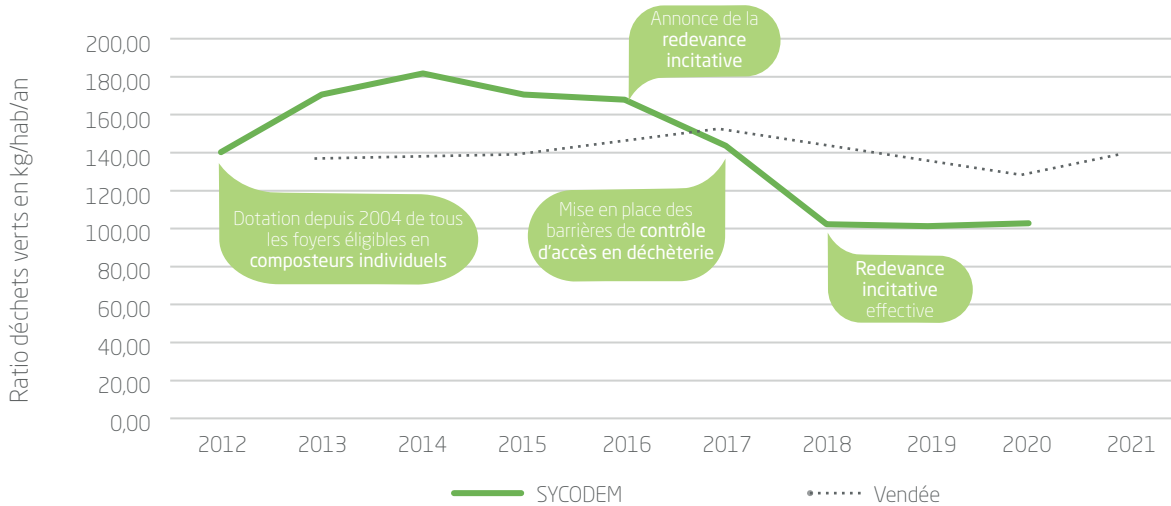
- 1/ S'appuyer sur une forte volonté politique
- 2/ Communiquer sur les actions menées

FOCUS SUR 3 COLLECTIVITÉS QUI ONT RÉDUIT LES APPORTS DE DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE



Taux de résidences individuelles : 35%
Pluviométrie moyenne : 694mm

ÉVOLUTION DU RATIO DE DÉCHETS VERTS



Compostage individuel



Depuis 2014, le SYCODEM dote en composteurs individuels **tous les foyers** disposant d'un jardin. **93% des ménages** du territoire sont équipées d'un composteur. Les composteurs sont renouvelés sur demande et toutes les nouvelles constructions en sont équipées.

Broyage



Entre fin 2019 et septembre 2020, un test de convention avec une agence de location a permis à **192 foyers** d'emprunter un broyeur (de 10cm). **150 tonnes de végétaux** ont été broyés dont environ 2/3 qui étaient auparavant envoyés en déchèterie. Ces broyeurs sont également mis à disposition des communes et des établissements d'enseignements. En 2022, le SYCODEM soutient aussi l'achat mutualisé de broyeurs (minimum 2 foyers, aide graduelle jusqu'à -30% si davantage de foyers concernés).

Mise en place du contrôle d'accès avec un seuil de 10 passages par an



Le SYCODEM a mis en place un contrôle d'accès en déchèterie en 2017 et mis en place la redevance incitative en 2018. **10 passages** (tous flux confondus) en déchèterie **sont inclus** dans la part fixe de la redevance (facturation de 6€ par passage supplémentaire en 2022).

Ressourcerie végétale et «végétries»



En 2022, une ressourcerie végétale a été ouverte sur le site d'une ancienne déchèterie. Cette ressourcerie a pour but de sensibiliser les publics et de leur permettre de repartir directement avec des fagots, du broyat ou du compost en échange d'un tri préalable de leurs végétaux, les pelouses n'étant pas acceptées. Un animateur prévention est présent sur place. Elle est ouverte 2 journées par semaine. Aussi, 3 végétries situées sur des parcelles agricoles ont été créées. Les végétaux sont broyés et valorisés dans les cultures.

Formation d'agents des communes adhérentes à la gestion différenciée



Le SYCODEM a organisé des formations théoriques et pratiques pour des agents des services techniques communaux et des élus.

Facteurs de réussite d'après le SYCODEM Sud-Vendée

=>

- 1/ Profiter d'une population sensibilisée et réactive (forte demande)
- 2/ Nouer des partenariats, notamment avec des agriculteurs.

SYNTHÈSES DES ACTIONS MENÉES PAR LES 3 COLLECTIVITÉS AYANT RÉUSSI À RÉDUIRE LES APPORTS EN DÉCHETS VERTS

SENSIBILISER



Animations en déchèterie
et sur des événements



Ateliers jardinage

FOURNIR DES SOLUTIONS



Composteurs individuels et
collectifs



Gestion différenciée parti-
culiers et services commu-
naux



Solutions de broyage (opéra-
tion collective, prêt, location...)

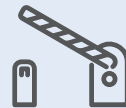


Subventions par exemple, à
l'achat de broyeurs et de
plantes à pousse lente...

CONTRAINDRE



Contrôle d'accès



Mise en place d'une limita-
tion d'accès



Tarification

POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN

- Retours d'expériences : *Recueil d'exemples de gestion de proximité des déchets verts* (AMORCE, 2018)
- Un guide opérationnel à l'attention des collectivités locales : *Stop au brûlage ! Valorisation de proximité des déchets verts* (Qualitair Corse, 2020)
- Guide de maintenance : La gestion différenciée à Rennes 2008 => https://www.ecophyto-pro.fr/data/08_0443_classeur.pdf
- Pour les particuliers : *Mon Jardin Zéro Déchet* (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération avec ADEME, 2017) et *Comment réussir son compost ?* (ADEME, 2022)



Accompagner les territoires dans leurs démarches
de transition écologique